



Dans l'arène Bien que dépourvues de droits civils, les femmes ont activement participé à la Révolution. Club des femmes patriotes dans une église, Chérieux (1793).

Les militantes à la cocarde

Les femmes de la Révolution, quoique éclipsées par les hommes, n'en ont pas moins fait avancer la cause républicaine et planté les graines des mouvements féministes.

PAR HERVÉ LEUWERS

La Révolution française n'est pas qu'une affaire d'hommes. Reconnues «citoyennes», des femmes y contribuent par une participation aux journées révolutionnaires, l'animation de clubs politiques féminins (Etta Palm d'Aelders, Pauline Léon, Claire Lacombe), la publication de journaux (Louise de Kéralio), de brochures ou d'affiches (Olympe de Gouges). Ces engagements se rejoignent dans la revendication de droits civils (divorce), militaires (porter les armes) ou politiques (s'assembler en club, voter). Ces combats ne sont pas totalement vains; le divorce est adopté – une première fois – en septembre 1792; les femmes sont admises à se prononcer par scrutin, comme les hommes, sur le partage des biens communaux en juin 1793 et,

dans le cadre d'un Code civil demeuré inachevé, la Convention a voté un droit égal de l'homme et de la femme dans la gestion des biens du couple (octobre 1793); en droit français, cette dernière mesure a été pleinement introduite en... 1984, bien plus tard que l'accès des femmes au droit de vote!

Des appuis masculins

Dans leur quête d'égalité, les citoyennes bénéficient parfois d'appuis masculins. Dès 1787, dans *Lettres d'un bourgeois de New Haven à un citoyen de Virginie*, Condorcet se prononce en leur faveur. Lors de l'élaboration de la Constitution de 1793, des députés, comme Romme, Lequinio et Guyomar, défendent leurs droits; Guyomar, notamment, publiera *Le Partisan de l'égalité politique entre les individus* en avril 1793. **■**



Olympe de Gouges (1748-1793), pionnière du féminisme

De toutes les femmes qui ont combattu pour leurs droits pendant la Révolution, elle est désormais la plus célèbre, et la seule dont le buste ait fait son entrée à l'Assemblée nationale (2016). Sa *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne* (1791), dédiée à la reine, n'est cependant redécouverte qu'au XIX^e siècle ; elle apparaît alors d'une extrême modernité, puisqu'elle demande une égalité de droits entre la femme et l'homme, y compris dans le domaine politique : « La loi doit être l'expression de la volonté générale ; toutes les citoyennes et citoyens doivent concourir personnellement ou par leurs représentants à sa

formation. » Pendant la Révolution, cependant, Olympe de Gouges est surtout connue comme dramaturge, qui prend position contre l'esclavage avec *Zamore et Mirza*, et pour le divorce avec *La Nécessité du divorce* ; elle publie également des brochures patriotiques et, à partir de 1792, prend position en faveur des Girondins, et contre Robespierre, par de nombreuses affiches placardées sur les murs de Paris. Elle est condamnée par le Tribunal révolutionnaire et guillotinée, en novembre 1793, pour avoir proposé de laisser aux citoyens le choix entre la monarchie et différentes formes de république.

Théroigne de Méricourt (1762-1817), citoyenne armée

Originaire de la province de Liège, dans l'actuelle Belgique, Théroigne de Méricourt fréquente, dès l'été 1789, en habit d'amazone, les tribunes de l'Assemblée nationale, et sympathise avec certains députés démocrates, comme Pétion. À l'approche de la guerre, au printemps 1792, elle invite les femmes à constituer des bataillons d'amazones : « Il est temps enfin que

les femmes sortent de leur honteuse nullité, où l'ignorance, l'orgueil et l'injustice des hommes les tiennent asservies depuis si longtemps. » Elle combat les armes à la main lors de la journée du 10 août 1792, désignée comme la « chute de la monarchie ». Dès 1794, cependant, elle perd la raison et est enfermée comme aliénée ; elle le reste jusqu'à sa mort, en 1817.



Pauline Léon (1768-1838) et Claire Lacombe (1765-1826), créatrices de clubs de femmes

Comme Théroigne de Méricourt, Pauline Léon, chocolatière, plaide pour l'armement des femmes, au printemps 1792 : « Vous ne pouvez nous refuser, et la société ne peut nous ôter ce droit que la nature nous donne ; à moins que l'on ne prétende que la Déclaration des droits n'a point d'application pour les femmes, et qu'elles doivent se laisser égorger comme des agneaux, sans avoir le droit de se défendre. » L'année suivante, elle épouse Théophile Leclerc, l'un des meneurs du courant

dit des « enrégés ». Son existence est liée à celle d'une autre militante pour la démocratie et les droits des femmes, l'actrice Claire Lacombe, qui a participé aux combats de la « chute de la monarchie » (10 août 1792). En mai 1793, les deux femmes fondent le plus célèbre des clubs féminins de Paris : la Société des citoyennes républicaines révolutionnaires. Leur engagement s'interrompt pour l'essentiel à la dissolution de ce club (automne 1793), peu après l'élimination des « enrégés ».